

Actuel

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Généralions : aînés**

Band (Jahr): **38 (2008)**

Heft 5

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

PAR MARYLOU REY

L'AVS, version indigeste

La onzième révision de l'AVS risque de se limiter à élever l'âge de la retraite des femmes à 65 ans. Elle est vouée à l'échec devant le peuple, à moins que...

Alors que les réserves de l'AVS se montent à 40 milliards, soit 122% des dépenses annuelles, et que l'assurance a traversé cinq années d'exercices bénéficiaires, aucune amélioration n'a été retenue dans le projet de révision voté au Conseil national. Pour l'heure, le texte est donc la copie conforme du plat indigeste que le peuple avait refusé en 2004 à 68%. La onzième révision veut économiser près de 800 millions. Sur cette somme, 620 millions seraient

ponctionnés sur le dos des femmes qui devraient attendre 65 ans, au lieu de 64 ans, pour obtenir une rente pleine. Le reste serait économisé sur l'indexation des rentes. Du côté des améliorations? Rien. Ejectée par la grande porte au Conseil national, la retraite flexible rentrera-t-elle par la fenêtre au Conseil des Etats? L'espoir est maigre, mais le Fribourgeois Urs Schwaller qui préside la commission compétente des Etats, veut prendre le temps de réexaminer les diverses options. Sa tâche sera rude

car les positions semblent inconciliables. Pour mémoire:

1. La gauche et l'Union syndicale suisse (USS) proposent plusieurs variantes de retraite flexible dont la plus généreuse offre des rentes anticipées non réduites dès 62 ans pour les salaires inférieurs à 120 000 francs.
2. Le centre propose une variante minimaliste avec une réduction de rente de 2,3% par année d'anticipation, contre 6,8% actuellement, pour les salaires annuels inférieurs à 35 000 francs.
3. La droite s'est fait remarquer en proposant des incitations à rester au travail jusqu'à... 70 ans et une formule de retraite anticipée réservée à ceux qui peuvent se la permettre. ■



Quel téléphone choisir?

La Fédération romande des consommateurs a testé les téléphones portables pour non-initiés. Le Nokia 5070 à Fr. 79.90 est sorti en tête. Le Nokia 3110 Classic à Fr. 299.- serait particulièrement recommandable pour les personnes âgées. Les modèles prétendus «seniors» n'ont pas été très concluants. Seul l'Emporia Life à Fr. 319.- s'en sort...

Tirez sur Goncourt!

Devenir membre à vie de l'Académie Goncourt, une consécration! Sauf depuis la récente réforme des statuts que *Le Monde* a épinglée dans ses colonnes. L'Académie a en effet décidé que le «membre du jury» qui atteint l'âge de 80 ans deviendra désormais automatiquement «membre honoraire». Il sera autorisé à participer aux réunions et aux débats, à déjeuner avec ses pairs, mais il sera exclu du vote. Une mesure aussi discriminatoire que mesquine, non?

Le gai français

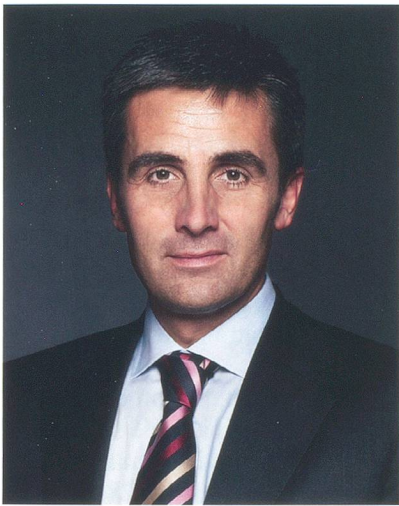
Vous aimeriez savoir comment résister à la colonisation des mots anglais? Comment éviter les mots ronflants, les périphrases ampoulées et les néologismes ridicules? Les fiches de l'Association suisse des

journalistes de langue française sont faites pour vous. Elles expliquent les bons usages, les termes à éviter, les manies ridicules ou le sens de nouveaux mots comme «geek», «drone», «cookie»... La 500^e fiche paraît ce mois. Renseignement: Défense du français, avenue du Temple 20, 1012 Lausanne, ou www.francophonie.ch



Tempête sur les EMS genevois

Les affaires de détournements de fonds publics dans les EMS genevois se succèdent. Comment restaurer la confiance? Les réponses du conseiller d'Etat François Longchamp.



D.R.

François Longchamp: «Le nombre de lits en EMS va augmenter de 30% d'ici à 2010.»

– Des directeurs et directrices d'EMS qui détournent des fonds, des établissements qui se retrouvent privés de subventions... Comment expliquez-vous ces dérives?

– **François Longchamp:** Mon rôle est de préserver les intérêts de l'Etat et celui des résidents. Je ne peux admettre que des investisseurs s'accordent une rémunération excessive de leurs fonds propres, allant jusqu'à plus de 30%. Cela se fait aux dépens du contribuable et des résidents. Il n'y a pas forcément, dans tous les cas litigieux, malveillance de la part des exploitants. Mais un secteur qui vit essentiellement des subventions se doit d'observer une gestion irréprochable et transparente.

– Une pénurie de lits en EMS est-elle à craindre?

– Non. La planification des lits en EMS prévoit d'ici à 2010 une aug-

mentation de quelque 30%. Des chiffres qui peuvent encore évoluer dans un sens ou dans un autre. Le Conseil d'Etat veut au contraire assurer à long terme la meilleure prise en charge pour chacun – en EMS ou à domicile. Pour cela, il est essentiel de donner à tous, y compris à celles et ceux qui votent les budgets, des garanties sur le bon usage des deniers publics.

– Alors même que le peuple a voté pour une meilleure prise en charge des personnes âgées en EMS et que l'association spécialisée (FEGEMS) a lancé un label de qualité des homes, la confiance des aînés est entamée. Comment comptez-vous la restaurer?

– D'abord, en rappelant que le niveau d'encadrement et la qualité des soins dans les EMS sont aujourd'hui, globalement, excellents, si l'on en croit les évaluations et le très faible nombre de plaintes enregistrées de la part de résidents. Ensuite, le Conseil d'Etat entend réformer la loi sur les EMS pour y combler quelques lacunes. Cette révision devrait suffire à éviter les cas problématiques observés jusqu'ici. C'est une question de crédibilité de l'Etat. Mais c'est aussi, pour les personnes qui travaillent en EMS, la preuve que l'Etat se soucie de l'image de ce secteur. Le travail en EMS est exigeant. Je souhaite que les professionnels puissent s'y consacrer pleinement. Et sans avoir à redouter le énième scandale qui discréditerait à tort leur engagement quotidien auprès des personnes âgées. ■

La carte d'assuré



Disponible dès l'an prochain et obligatoire en 2010 au plus tard, la carte à puce que chaque assuré recevra de sa caisse maladie comportera nom, prénom, date de naissance, sexe et numéro AVS. Suite aux critiques des médecins qui estimaient dangereux de faire cohabiter sur le même support des données administratives et médicales, aucune autre information ne sera enregistrée sur cette carte sans l'accord de l'assuré. Celui qui le souhaite pourra faire ajouter son groupe sanguin, ses maladies et médicaments, ses allergies ou d'éventuelles directives anticipées. La nouvelle carte vise à simplifier les échanges de données, surtout les factures, entre patients, médecins, hôpitaux et caisse maladie.

L'Hospice en ligne

Né en 1535, l'Hospice général apporte son aide à près de 17 000 personnes dans le canton de Genève. En plus de l'aide sociale aux démunis et de l'aide aux requérants d'asile, il dispose aussi d'un centre d'animation pour retraités et de deux maisons de vacances pour aînés. Son nouveau site internet est agréable, clair et remarquablement bien illustré.
www.hospicegeneral.ch